8e Année. N° 131. — 10 Juillet 1932

Prix : 2 frs.

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO :

la Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)
54, rue du Château-d'eau — PARIS (10e)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGÉRIE, COLONIES
Trois mois.... 10 fr.
Six mois.... 20 fr. Un an...... 40 fr.
EXTÉRIEUR
Trois mois.... 13 fr.
Six mois.... 26 fr. Un an...... 50 fr.

Adresser la correspondance relative à la rédaction à R. LOUZON, quartier du Calvaire, Vence (Alpes-Maritimes).

Adresser la correspondance relative à l'administration à BARAT, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e).

(Utiliser pour les envois de fonds notre compte de chèques postaux : « Révolution Prolétarienne » 734-99 Paris.)

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose :

1° De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale ;

2° De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible ;

3° De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat ;

4° De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales ;

5° De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la **Ligue Syndicaliste,** à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

SOMMAIRE :

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Avant de vous émouvoir de la guerre qui vient, mettez fin à la guerre qui est !

Un programme de deux ans de guerre au Maroc

La « Presse Marocaine », journal de Casablanca, publiait, il y a un couple de mois, sous le titre : « la Surprise », l'information suivante qui n'a pas été démentie :

On a tout dit, du moins, on le croyait, au sujet des résultats obtenus par notre Résident général, durant son voyage en France.

Eh ! bien, nous avions tous omis un renseignement d'importance et qui complète heureusement les cadeaux que nous rapporta M. Lucien Saint.

Ce sera une surprise pour beaucoup, d'entre nous, d'apprendre, qu'en sus de l'emprunt et du contingentement, il a été possible au Résident général d'obtenir « l'approbation du Gouvernement pour le plan des opérations militaires prévues pendant les deux années à venir ».

...En somme où notre action doit-elle se porter ?

Sur trois points seulement. Dans les vallées du haut Atlas où sont réfugiés les berbères dissidents de la haute montagne avec le Taïbi ; dans le Drâa, au delà des Mesguitta, vers le Souss et la Mauritanie ; enfin sur le djebel Sagho où règnent les Aït Atta.

Déjà nos bataillons sont à pied-d'œuvres dans les deux premières régions et dans une quinzaine de jours les premiers mouvements de troupes seront déclanchés.

Puisque le plan d'opérations a été adopté et approuvé par le ministère, allons-y.

C'est clair. Un nouveau programme d' « opérations militaires », c'est-à-dire de guerre, a été établi pour deux ans. Il s'agit, durant ces deux années, de conquérir une nouvelle partie du Maroc, de réaliser à la manière habituelle, par le fer, le feu et le sang, la « pénétration pacifique » des montagnes et des confins sahariens où le berbère vit encore indépendant. Depuis le départ de Steeg du Maroc, les combats n'ont pas cessé. Les morts et les blessés se sont succédés sans répit, relatés de temps en temps par une brève dépêche, au milieu d'ailleurs de la complète indifférence de l' « opinion publique » et des « pacifistes ». Les élections de mai ont eu lieu. Herriot a succédé à Tardieu, mais le plan de guerre et de conquête n'a point été modifié, il se poursuit, ainsi qu'en font foi les deux dépêches suivantes que nous avons glanées dans les journaux quotidiens :

RABAT, 18 mai. — Développant leur action dans le Haut-Atlas, contre les tribus dissidentes, Ait-Hadidoou, les troupes ont occupé, le 16 mai, le district du Semgat, au nord du Djebel-Tadighoust, dans la haute vallée du Ghégis. La légère réaction des dissidents a été rapidement brisée par les éléments supplétifs de couverture, qui ont eu au cours de cette action un tué et deux blessés.

RABAT, 25 juin. — Deux groupements, l'un parti des confins, l'autre de la région de Meknès, ont occupé sans incident la ligne de communication de Trick El Kebir, par le col des Cèdres, entre Masker et Ayachi.

Cette importante progression, qui supprime le saillant d'Aït Yacoub, permet, etc...

Eh bien ! Messieurs les français pacifistes, est-ce que vous allez continuer à parler de paix, tout en faisant la guerre ? Car, que vous le vouliez ou non, c'est vous, c'est nous, qui faisons la guerre. Ce sont les troupes que nous payons qui « opèrent » au Maroc ; ce sont « nos » ministres, en l'espèce Herriot et Paul-Boncour, qui signent les ordres qui font « progresser » les armées ; ce sont les députés que nous avons élus, qui accordent leur « confiance » à ces ministres et leur votent des crédits de guerre.

Or, il n'est pas, que nous sachions, de « pacifistes », notamment parmi les députés qui ont fait les trois-quarts de leur dernière campagne électorale sur la paix, qui ait encore soufflé mot du Maroc. Ils palabrent sur la paix en réunion publique, dans les Congrès ou dans la presse, à Paris, à Vienne ou à Genève, mais aucun n'a encore fait le seul acte décisif : exiger du ministère qu'ils soutiennent, et qui se prétend, lui aussi, un ministère pacifiste, de cesser la guerre. Arrêter cette interminable guerre marocaine, qui dure depuis vingt ans, en cessant immédiatement l'exécution de ce plan de deux ans, dont Saint a fait la « surprise » aux requins du Maroc, à son retour de Paris. Vous voulez des économies, en voilà !

A bas la grammaire !

Il n'est peut-être pas déplacé de parler ici de l'histoire arrivée à la grammaire éditée récemment par l'Académie.

Histoire en deux temps. Premier temps : un succès fou, ça s'enlevait chez les libraires autant qu'un roman de Raymonde Machard ou de Victor Margueritte ; second temps : un grammairien, un « technicien » de la grammaire, Brunot, en publie une critique serrée, page par page, qui n'en laisse pas une pierre debout.

Puisse cela contribuer à détruire le prestige qu'ont conservé encore auprès de l'immense majorité des prolétaires, et même des militants, et les académiciens et la grammaire !

L'Académie française est une institution d'Etat qui a officiellement pour fonction de conserver la pureté et la correction de la langue française. Or, il résulte de la critique de Brunot que, de cette langue française dont ils ont la charge, les académiciens ne connaissent pas le premier mot.

A cela rien que de très normal. L'Académie fait partie de cette nombreuse série d'institutions qui ont pour but exclusif d'assurer la domination de

la classe bourgeoise — mieux que les mitrailleuses de la garde mobile et les casse-têtes de la police — en imposant le respect aux classes exploitées.

Les exploiteurs ont toujours eu besoin de faire croire que leur domination n'était pas due seulement à leur force matérielle, mais au fait qu'ils étaient des « hommes supérieurs », des hommes possédant des connaissances que le « vulgaire » n'a pas. Dans les sociétés primitives cette supériorité était assurée par les connaissances magiques. Le sorcier, le sorcier-roi, le souverain-prêtre ou souverain-dieu, connaissaient des secrets pour agir sur la nature ou se soumettre les dieux, que le commun des hommes ignorait. Le rôle du sorcier est maintenant tenu par l'intellectuel. Pour imposer le respect aux foules, le capitalisme se ceinture d'une garde d'intellectuels qu'il consacre hommes supérieurs. L'aventure de la grammaire de l'académie montre, à la fois : par le grand nombre d'exemplaires vendus, que nos modernes sorciers ont conservé autant de prestige que leurs prédécesseurs, et, par la critique de Brunot, que leurs connaissances valent juste autant que celles de ceux-ci ; elles n'en imposent qu'à la condition de ne point être mises à l'épreuve.

La critique de Brunot confirme également autre chose.

C'est que la langue française est un tissu d'absurdités et d'illogismes. Or, si la langue française, grammaire et orthographe, n'est point un édifice rationnel et logique, mais le simple produit de l'arbitraire, il est bien évident qu'elle n'a aucune valeur en soi, que la connaissance de ses « règles » ne procure à qui la possède aucune supériorité intellectuelle, qu'elle n'est d'aucun intérêt pour la formation et le développement de l'esprit. Il est une chose dont nous devons bien nous persuader c'est que « le français » n'est ni plus ni moins qu'un argot ; cela résulte très nettement de la manière même dont il a été formé par ceux qui l'ont constitué au XVIe et XVIIe siècles : il suffit à un mot ou à une tournure, pour être déclarés « français », d'être usités par la « bonne société ». C'est l'argot de la bourgeoisie, l'argot de la classe dominante. Tout comme l'argot de la pègre, le bon français est le moyen pour les gens d'un même milieu, de se reconnaître. Au parler plus ou moins « correct », le bourgeois distingue s'il a affaire à un autre bourgeois ou à un prolo, à l'un des siens ou à un ennemi.

Et c'est pourquoi aussi le petit-bourgeois, qui est à la limite des deux classes, qui ne se sent pas tout à fait bourgeois, et qui voudrait pourtant tellement l'être ! attache tant d'importance à la correction de son langage, et qu'il s'est précipité sur la grammaire de l'Académie. Le « français », pour lui, est la science des sciences : elle ouvre l'accès des carrières faciles, et des salons.

Solidarité pour Tom Mooney !

UNE LETTRE DE SON COMITÉ DE DÉFENSE

En réponse à l'envoi d'une première somme provenant de notre souscription, le Comité de défense de Tom Mooney nous a adressé la chaleureuse lettre que voici :

San Francisco, 19 mai 1932.

Chers Camarades,

C'est avec un sentiment de profonde gratitude que nous vous accusons réception de votre mandat de 44 dollars comme contribution à la lutte pour la liberté de Tom Mooney. C'est une grande joie, à la fois pour Tom Mooney et pour le Comité de défense des Fondeurs, de recevoir cette belle somme qui a traversé un océan et un continent pour nous parvenir.

Votre envoi est une nouvelle preuve de l'importance internationale du cas de Tom Mooney. Mooney est devenu le symbole de l'oppression et de l'injustice dont sont victimes les travailleurs de tous les pays, et qui les unit, quelle que soit leur race, leur croyance, la couleur de leur peau ou leur nationalité. De Paris à Tokio, de New-York à Shanghaï et à Moscou, des millions de travailleurs réclament la liberté pour Tom Mooney. Les banquiers et la Chambre de Commerce de Californie qui ont décrété, par la voix du Gouverneur de Californie, James Rolph, que Mooney doit mourir en prison, seront bien obligés de tenir compte des myriades de voix qui, en tous pays, demandent la libération de Mooney.

Nous remercions chacun de ceux qui ont contribué à la somme que vous nous avez envoyée. Elle nous sera un stimulant pour continuer la lutte jusqu'à ce que Tom Mooney sorte, en homme libre, de la prison de San Quentin. Nous comptons que vous continuerez à soutenir la lutte pour Mooney, qui est en même temps la lutte des exploités et opprimés du monde entier, car Mooney en est devenu le symbole.

Fraternellement à vous,

Pour le Comité de Défense Tom Mooney des Fondeurs :
La secrétaire : Anna MOONEY.

*
* *

Notre souscription est toujours ouverte. Hâtez-vous de nous envoyer votre obole, à notre compte de chèque postal : 734-99 Paris. Ce sera un acte de solidarité syndicale internationale.

*
* *

SOUSCRIPTION TOM MOONEY

Giraud, 20 ; M. G., 25 ; A. Thevenon, 16 ; L., 50 fr.
Total : 111 fr.
Total précédent : 1.266 fr. 55

Total à ce jour : 1.377 fr. 55

Parce qu'ils ont organisé syndicalement les travailleurs californiens, Tom Mooney et Billings sont maintenus en prison pour une bombe qu'ils n'ont pas jetée.

Parce qu'ils ont organisé syndicalement les travailleurs tunisiens, Moktar et Finidori continueront-ils à être maintenus en exil pour un complot qui n'a pas eu lieu ?

APRÈS LA TUERIE

L'administration socialiste à Zurich

Plus bas que la bourgeoisie !

On aura lu que, dans une manifestation qui s'est produite à Zurich le 15 juin, la police a tiré sur les ouvriers : un mort (plus d'un peut-être aujourd'hui) ; au moins une quarantaine de blessés, dont quelques-uns très grièvement. Il y a des enseignements à tirer de cette affaire qui s'est déroulée, on peut dire, selon la « théorie ».

Je me trouvais à ce moment à Zurich et je crois utile de dire un mot de ce qui s'est passé. Une grève de monteurs dure depuis un certain temps ; la police protège naturellement les jaunes que les grévistes essayent de débaucher. La manifestation qui a été sanglante était une manifestation de protestation. Elle a été interdite par les autorités, mais maintenue. Bien que les monteurs en grève ne soient que 200, elle a réuni 3.000 ouvriers et, **bien que le syndicat social-démocrate se soit lui aussi prononcé contre la manifestation, la grande majorité des manifestants était composée de social-démocrates ou de sans-parti.**

Assez mal organisée, la manifestation, qui a commencé à 8 heures du soir, a été prise dans une véritable souricière : toutes les rues de dégagement étaient fermées par la police. Il existait sur les lieux un chantier de construction et la police a été accueillie par des pierres. Il n'est pas agréable de recevoir des briques sur la figure, mais la police, elle, avait ses **revolvers** chargés et, **jusqu'à 2 heures du matin,** elle a tiré comme des lapins les manifestants qu'elle cernait.

Voici maintenant ce qu'il faut savoir. **L'administration municipale de Zurich est toute entière social-démocrate. Le chef de la police,** qui dirigeait les « opérations », **est social-démocrate.** Et un témoin m'a raconté ceci : parmi les policiers qui tiraient (et qui sont eux-mêmes des prolétaires) on pouvait nettement distinguer : les vieux, qui datent de l'âge bourgeois, bien gras et lourds, tiraient en l'air ; les jeunes, sveltes et alertes, **et qui ont tous leur carte du parti social-démocrate dans leur poche,** tiraient dans le tas.

La suite est à l'avenant. Il va de soi que les manifestants étrangers ont été expulsés sans délai. Et le lendemain, la rédaction du **Kämpfer (le Combattant)**, le quotidien communiste, était coffrée ; le journal suspendu par mesure administrative ; l'imprimerie occupée par la police. Toutes ces mesures sont contraires à la constitution fédérale. Les assemblées social-démocrates de quartier se sont réunies pour déclarer que tout cela était très régulier et très bien ; le quotidien socialiste a imprimé que toute la responsabilité de l'affaire incombait aux communistes. Et le samedi 18, jour des obsèques du camarade tué, ses compagnons n'ont pu suivre son cadavre, qui a eu pour cortège les policiers qui l'avaient assassiné.

Eh bien ? Noske n'est-il pas un grand précurseur ? Le prophète et le guide de la social-démocratie internationale ? Notre ami Brupbacher, le plus ancien et le plus ferme militant révolutionnaire de Zurich, bien entendu suspect au communisme orthodoxe, me disait que jamais les vieilles municipalités bourgeoises n'étaient allées aussi loin dans la violence et dans l'illégalité antiprolétariennes. Je n'en doute pas. Cette histoire n'est-elle pas une assez saisissante leçon de choses sur les résultats de la division des forces ouvrières ?

Je ne demande pas ce qu'en pensent les socialistes « réalisateurs ». Après les exemples de l'Allemagne, de la Pologne, de l'Espagne, de l'Angleterre, etc., ils ne peuvent guère douter que, dans des circonstances analogues, ils seront condamnés à accomplir, bon gré mal gré — les plus sincères —, la besogne, la plus sale besogne, de la bourgeoisie, laquelle se frotte les mains, qu'elle a moins sanglantes que les leurs. Mais je demande ce qu'en pensent, s'ils peuvent encore ouvrir les yeux sur le réel, les communistes politisateurs de grèves et diviseurs du mouvement prolétarien. Et d'abord, et surtout, qu'en pensent les socialistes qui croient encore au socialisme, en particulier nos socialistes français de gauche ? Comment acceptent-ils leur solidarité avec leurs camarades de parti, défenseurs de l'ordre bourgeois, assassins d'ouvriers ? Et quelles précautions prennent-ils, contre leurs propres Noske et contre eux-mêmes, pour le jour où l'histoire les placera face à face aux responsabilités du pouvoir ?

Marcel MARTINET.

NOUS AVONS REÇU :

ROY SIX: *Nous qui avons faim* (Edit. Sociales Intern.).

Le titre faisait présager un livre d'une toute autre envergure que ce petit ouvrage. Un jeune dessinateur industriel cherche du travail et n'en trouve pas; bonnes descriptions de la rue dans différents quartiers, aux différentes heures de la nuit et du jour; révoltes dont la trop grande recherche du style gâte l'expression.

PIERRE GANIVET: *L'Espagne au tournant* (Les Humbles).

Bonne description d'ensemble de la situation sociale de l'Espagne au moment actuel.

JOSEPH LAPLACE: *Les Parfums Rouges* (Roses).

Sous ce titre un peu audacieux, un camarade nous offre le « rude blasphème » de ses vers et nous confie son goût de la liberté, son dévouement à ses frères les hommes. Il est dommage qu'un instinct de classe un peu plus net ne vienne pas mieux orienter son pacifisme généreux.

Les protestations contre les déportations et les massacres

Ce que le "Peuple" n'ose pas dire

Le camarade Delsol, secrétaire du puissant syndicat (confédéré) du « Gaz de banlieue », nous envoie l'article qu'on va lire, en y ajoutant les renseignements suivants :

Cet article a été remis au « Peuple » et au « Populaire » qui ne l'ont pas inséré. J'ai reçu une lettre du camarade Million, directeur du « Peuple », m'informant qu'il en avait donné connaissance au Conseil d'Administration et que celui-ci a décidé de le transmettre à la Centrale espagnole, pour lui demander des informations sur les faits exposés dans l'article.

Je constate que le « Peuple » a publié différents articles sur la république espagnole, et refuse d'insérer ce texte parce qu'il donne connaissance des actes antiouvriers des chefs de l' « Union Générale des Travailleurs ».

Voici l'article:

EST-IL VRAI ?

Quelques récents articles publiés dans le « Peuple » traitant de la situation en Espagne (notamment l'article de fond signé par Alice Jouenne et la note de la Fédération Syndicale Internationale) permettent d'espérer que la presse ouvrière va compléter l'information insuffisante consacrée jusqu'à présent à l'important problème espagnol. On sait en effet que dans ce pays, notre organisation sœur, l'Union Générale des Travailleurs, a tenu dans un plenum récent à témoigner sa solidarité complète avec les trois ministres membres du Parti Socialiste et militants de l'U.G.T. qui partagent les responsabilités incombant au gouvernement républicain. Or, celui-ci a apporté dans la vie sociale de l'Espagne quelques améliorations incontestables, mises en lumière dans les articles du « Peuple » tels que, grande extension de l'instruction publique, réduction de la caste des officiers, expulsion des jésuites. Malheureusement par contre, ce gouvernement a fait une série d'actes anti-ouvriers, frappant des prolétaires de toutes tendances, y compris les adhérents de l'U.G.T. Les faits que je vais énumérer par la suite ont été relatés par « El Socialista », organe du Parti Socialiste, ou bien dans la grande presse bourgeoise d'information, sans être démentis par la presse socialiste. Il serait, me semble-t-il, intéressant que des militants de notre C.G.T. émettent leur appréciation à ce sujet, que les leaders de l'U.G.T. expliquent leur attitude, que la Fédération Syndicale Internationale elle-même se prononce sur les questions posées.

***

Est-il vrai qu'il y a à la suite de la constitution espagnole une loi dite de Défense de la République permettant au ministre de l'Intérieur de déporter sans limitation précise de temps, à l'endroit qui lui plaira, toute personne qui selon son appréciation se serait manifestée comme dangereuse pour l'ordre public ?

Est-il vrai que de pareilles déportations peuvent être appliquées sans qu'il y ait au préalable un jugement publié et qu'ainsi tout témoignage et toute plaidoirie se trouvent exclus ?

Est-il vrai que la même loi considère comme délit d'ordre social, toute grève ayant d'autres motifs que celui de l'amélioration des conditions de travail ?

Est-il vrai que cette loi fut l'œuvre collective du Conseil des Ministres, y compris les gouvernants socialistes, et surtout Largo Caballero, secrétaire de l'U.G.T. ?

Est-il vrai que par deux fois la fraction parlementaire socialiste, comprenant quantité de militants de l'U.G.T., par deux fois à l'unanimité, sans la moindre réserve, vota en faveur du texte de cette loi ?

Est-il vrai qu'un convoi de 123 ouvriers de Catalogne, Séville et Valence furent déportés en février dernier par application de cette loi, sans avoir été jugés, transportés dans des conditions épouvantables à fond de cale, traitement à la suite duquel un des déportés mourut et une trentaine tombèrent gravement malades ?

Est-il vrai que 7 déportations nouvelles viennent d'être ordonnées au Maroc espagnol, toujours dans les mêmes conditions arbitraires ?

Est-il vrai que les applications de la Loi de Défense à des royalistes ne s'élèvent pas à une dizaine de cas et que le fasciste Dr Albinava est relégué dans un village de l'Espagne même, tandis que les syndicalistes sont exilés à Rio de Oro dans le Sahara espagnol ?

Est-il vrai que dans son récent congrès la Fédération de l'Industrie Hôtelière adhérente à l'U.G.T., frappée par l'inégalité de traitement, a voté une résolution demandant que cette loi soit appliquée d'une façon égale ?

Est-il vrai que la Fédération du Livre, adhérente elle aussi à l'U.G.T., a demandé dans son congrès que cette loi soit abolie ?

Est-il vrai que des dizaines de réunions et meetings, soirées de syndicats, soient interdites par simple ordre des gouverneurs civils ?

Est-il vrai qu'aux meetings, assemblées générales de syndicats, assiste de plein droit un représentant de l'autorité chargé de veiller à ce que les orateurs ne s'écartent pas du sujet préalablement annoncé au gouverneur ?

***

Est-il vrai que cette épidémie de fermeture de locaux syndicaux et de mesures administratives atteint également les organisations adhérentes à l'U.G.T. ?

A titre d'exemple parmi des dizaines d'autres.

Dans « El Socialista » du 6 janvier 1932, un article de Santiago énumère une quantité d'actes arbitraires commis journellement :

Du 16 Novembre on me communique un téléphonogramme de Estepoua (Malaga) protestant contre la fermeture du Centre ouvrier et la détention du président de l'organisation sans aucun motif.

Idem du 16 Novembre, de Escullar (Almeria) on signale qu'on ne se rend pas compte que nous sommes en République, que dans cette localité les mêmes autorités que celles sous la monarchie se maintiennent et agissent contre les ouvriers organisés avec le même arbitraire que toujours.

Idem du 16 Novembre, de Albudete (Murcia) signalant que l'on a arrêté plusieurs camarades d'une façon illégale pendant quelques jours, sans que rien ne se soit produit, et simplement pour le fait d'être affiliés à l'U.G.T.

Idem du 19 Novembre, envoyant copie d'un télégramme de Carcabuey (Cordoue) protestant contre le procédé de la Garde Civile, qui persécute les ouvriers syndiqués pour avoir refusé de travailler 11 et 12 heures par jour.

Du 3 Décembre, de Arragomolinos de la Vera (Caceres) demandant la destitution de la Municipalité pour sa conduite arbitraire ayant fait arrêter sans aucun motif des ouvriers affiliés à l'organisation.

Du 4 Janvier, comme bouquet à tout ceci, nous avons devant nous une lettre que nous venons de recevoir provenant de Mesagas (Tolède) où l'on nous informe que dans la nuit du 24 décembre, divers couples de Gardes Civils, révolver en mains, obligeaient les habitants de la localité à se rendre à la messe; il ne s'est pas produit de massacre uniquement grâce au sang froid du village et du Maire qui put convaincre la Garde Civile, obtenant qu'elle retourne à la caserne et renonce à ses intentions.

« El Socialista » du 27 janvier 1932, parlant de la situation à Arnedo, après les massacres d'ouvriers socialistes qui se sont produits dans cette localité, dit ceci :

Il est évident que ceci s'explique par le fait non moins étonnant que le sort du village continue à être réglé par le Maire, coupable principal des événements tragiques; ce Maire a osé ordonner, vingt minutes après les événements, que la Garde Civile se rende dans les maisons des ouvriers boulangers pour les amener au travail, mais que d'autre part il n'a pas été visiter les blessés, ni leur accorder une aide matérielle quelconque, ni en tant que Maire, ni en tant qu'industriel, ni en temps que particulier.

Les ouvriers d'Arnedo, à juste titre indignés par ces faits et aussi par le maintien de la fermeture de la Maison du Peuple, de sorte qu'ainsi seules les victimes ont été punies jusqu'à présent, annoncent leur intention de présenter de nouveau le préavis quant à la déclaration de grève générale.

*
* *

Est-il vrai que les autorités coupables de ces massacres (11 morts, 60 blessés, plusieurs femmes et enfants parmi les victimes) ne sont pas encore inquiétées plusieurs mois après les faits, tandis que tant d'ouvriers sont déportés sans aucun procès ?

Est-il vrai que les ouvriers socialistes tués à Arnedo, manifestaient pour obtenir la réintégration de 14 travailleurs congédiés depuis plusieurs mois pour avoir voté en faveur de la République ?

Est-il vrai que Margarita Nelkens, député socialiste aux Cortès, s'étant violemment élevée contre les assassinats commis par la Garde Civile, fut odieusement insultée dans la presse bourgeoise et menacée des rigueurs d'un procès ?

Est-il vrai que les ouvriers de Castillblanco arrêtés après les troubles survenus dans cette localité ont été torturés et que les bourreaux ne sont pas inquiétés ? Voilà ce que dit entre autres « El Socialista » du 13 janvier 1932, à ce sujet :

Bien plus terrible qu'une exécution par le caractère moral du délit est ce que nous rapporte une femme de Castillblanco, transférée à la prison de Badajoz, accusée (on se demande par qui) de choses qu'elle a niées, malgré le système employé pour la faire parler. Procédé convaincant vraiment. On la frappa à coups de crosse sur les seins. On ne lui permit pas d'allaiter sa fille.

Ne voulant pas abuser des colonnes du « Peuple », j'arrête là mes citations, mais vraiment on est en droit de se demander si l'Espagne mérite encore son titre officiel de **République des Travailleurs.**

C. DELSOL.

UNE LETTRE A L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS

D'autre part, voici la lettre qu'adresse à l'U.G.T. à Madrid, les représentants d'un certain nombre de syndicats *confédérés* parisiens:

Chers Camarades,

A la suite des derniers évènements révolutionnaires qui eurent lieu dans votre pays, nous avons appris que le Gouvernement espagnol avait déporté **sans jugement**, en vertu de la loi de défense, plus de 100 militants qui auraient soi-disant pris part au mouvement insurrectionnel.

Nous ne voulons aucunement intervenir dans l'administration et l'orientation de votre centrale syndicale, mais fidèles à nos principes syndicalistes de justice et de fraternité, nous condamnons formellement les attentats terroristes contre les militants de l'U.G.T., émanant des groupes et des individualités quels qu'ils soient. Nous vous demandons instamment d'intervenir auprès des pouvoirs publics de votre pays pour faire rapporter l'odieuse mesure de déportation sans jugement qui risque d'entacher à jamais la « République des Travailleurs ».

Nous avons condamné en son temps les mesures rigoureuses des gouvernements bolchevistes russes, ou fascistes italiens qui déportaient sans jugement les militants ouvriers qui ne pensaient pas comme eux.

Nous sommes donc parfaitement à notre aise, sans assimiler votre régime républicain aux gouvernements de dictature, de vous prier d'user de tout votre pouvoir, pour faire revenir en Espagne, les hommes qui sont, sans jugement, déportés dans l'Afrique meurtrière.

Espérant que vous comprendrez notre geste de fraternité et de justice, nous vous prions d'agréer nos salutations syndicalistes.

Signé:

Syndicat des Charpentiers, Secrétaire, DUPONT.
Syndicat des Serruriers, Secrétaire, FROIDEVAL.
Syndicat de la Maçonnerie-Pierre, Secrétaire, LACOUQUE.
Syndicat des Cimentiers, Maçons d'Art, Secrétaire, PINÇON.
Syndicat des Monteurs Electriciens, Secrétaire, BERTH.
Syndicat du Gaz de Banlieue de Paris, Secrétaire, DELSOL.
Syndicat du Personnel des Communes, Secrétaire, JAYAT.
Syndicat des Correcteurs, Secrétaire Adjoint, BIZOT.
Syndicat des Terrassiers, Secrétaire, DICHAMP.
Syndicat des Instituteurs, Secrétaire, JACQUEMARD.

*
* *

En même temps, les mêmes syndicats adressaient une lettre à la Confédération Nationale du Travail, à Barcelone, pour lui faire connaître combien ils voudraient « *voir réunis dans une seule famille les travailleurs actuellement divisés de l'U.G.T. et de la C.N.T.* » et qu'il leur « *apparaît infiniment désirable de voir en tous cas cesser les luttes fratricides et les attentats terroristes dirigés contre les militants syndicaux* ».

AVEU

Du *Journal des Finances*, sous la signature de Jèze :

« *On a tourné les engagements internationaux les plus précis par la politique des contingentements. Les traités de commerce sont devenus des chiffons de papier.* »

LA FAILLITE DU NÉO-CAPITALISME

De la stabilité à l'instabilité

La transformation subie par le capitalisme au cours de ces dernières décades — transformation singulièrement accélérée durant ces dernières années — avait, comme but avoué, la substitution de l' « ordre économique » à l' « anarchie économique », le remplacement des secousses, des haut et bas continuels qui caractérisaient l'ancienne économie capitaliste par un régime de stabilité et d'équilibre. Désormais le développement économique de la société bourgeoise devait se poursuivre sans heurts, presque sans à-coups, sous la direction « éclairée » de quelques magnats, maîtres de la vie économique, et qui allaient pouvoir la régler de la manière la plus « rationnelle » et la plus harmonieuse.

L'actuelle crise a fait s'évanouir toutes ces belles illusions, qui, hélas ! n'avaient pas eu seulement prise sur les bourgeois, mais aussi sur la plupart des « chefs » ouvriers. Il n'est peut-être pas inutile, pour achever de les détruire, et empêcher, autant que possible, qu'elles renaissent, de ne pas se contenter de constater l'échec, mais d'en rechercher les causes. C'est ce à quoi nous voudrions contribuer par cet article.

HIER

L'ancien capitalisme valait ce qu'il valait, c'est-à-dire pas grand chose ! Mais quand ses apologistes affirmaient qu'il était un système économique **stable,** un système que ses « lois » ramenaient automatiquement à l'équilibre dès que celui-ci se trouvait accidentellement rompu, il y avait, dans cette affirmation, une part de vérité. A condition de n'envisager qu'un intervalle de temps assez court pour pouvoir négliger l'évolution même de ces « lois », il est incontestable que le capitalisme de la grande époque, le capitalisme du XIXe siècle, était en état d' « équilibre stable ».

L'appareil régulateur du système résidait essentiellement dans le fonctionnement des prix au moyen de ce que les économistes appelaient emphatiquement la « loi de l'offre et de la demande ».

L'équilibre par la « loi de l'offre et de la demande »

La production d'une matière était-elle trop importante par rapport à la demande, alors, très rapidement, sous l'action de la concurrence des divers producteurs anxieux de se débarrasser d'un produit qui « ne partait pas », le prix en baissait ; il baissait jusqu'à ce que certains producteurs, ne pouvant plus vendre ce produit avec bénéfice, devaient en cesser la fabrication, ce qui en réduisait l'offre, et cela jusqu'à ce que l'équilibre entre l'offre et la demande soit rétabli. Inversement, toute disette d'un produit, en en élevant le prix, en stimulait la production, supprimant ainsi la disette. C'était superbe ! aussi beau qu'un régulateur de machine à vapeur.

Cela était vrai pour toutes les marchandises, y compris ces marchandises particulières qui servent de monnaie, telles que l'or. S'il n'y avait pas assez d'or pour assurer la circulation monétaire, l'or renchérissait, son prix montait, c'est-à-dire que, pour une même quantité d'or, on donnait davantage de marchandises, ce qui incitait les producteurs d'or à accroître leur production ; grâce aux hauts prix de l'or ils pouvaient d'ailleurs le faire en mettant en exploitation des gisements plus pauvres qui, autrement, n'eussent pas été « payants ». Ce terrible problème de l'or, de la « pénurie d'or », qui hante actuellement nos économistes, n'existait donc pas pour ceux du siècle dernier.

Il en était de même de la question des « capitaux ». Le prix des capitaux, c'est l'intérêt qu'on leur sert. Y avait-il trop de moyens de production pour la satisfaction des besoins de la consommation, ces moyens devaient rester alors partiellement inutilisés, on n'avait donc pas besoin de nouveaux capitaux, et, par conséquent, le taux d'intérêt baissait. Le taux d'intérêt baissant, les épargnants ne trouvant plus de placements suffisamment rémunérateurs, préféraient dépenser leur épargne en objets de consommation plutôt que la transformer en capital ; la consommation s'en trouvait ainsi accrue et tendait donc à nouveau à ne pouvoir être satisfaite que par l'utilisation complète de tous les moyens de production. Au contraire, le manque de moyens de production faisait augmenter la demande de capitaux, d'où hausse du taux de l'intérêt, ce qui faisait se convertir en « capitaux productifs » une plus grande part de l'épargne, et l'équilibre entre les moyens de production et la consommation s'en trouvait ainsi pareillement rétabli.

Il n'était pas jusqu'au prolétariat dont la soumission à la loi de l'offre et de la demande ne contribuait à l'équilibre du système. Avait-on besoin de produire davantage ? Toujours sous l'effet de la concurrence, afin de s'assurer le nombre d'ouvriers dont ils avaient besoin, les patrons étaient amenés à élever les salaires. Un salaire plus élevé permettant à l'ouvrier d'élever une famille plus nombreuse, la population augmentait, ce qui permettait de suffire aux besoins en main-d'œuvre d'une production élargie. Y avait-il, au contraire, trop d'ouvriers pour les besoins de la production ? Privés de travail, donc de salaires, et de quoi manger, les ouvriers en trop mouraient, ce qui, plus vite encore, rétablissait l'équilibre...

Que ce soit l'excès de production, le manque de crédit, l'excès de main-d'œuvre, ou tout autre excès

ou déficience, tous ces maux engendraient donc par eux-mêmes leur guérison, et la guérison en arrivait ainsi, d'elle-même, fatalement.

Ainsi la machine économique se trouvait pourvue d'un régulateur. Lorsqu'elle tendait soit à s'emballer, soit à ralentir, un mécanisme se déclanchait qui la forçait à ralentir ou à accélérer.

Equilibre constamment changeant et toujours le meilleur possible

Ce régulateur, évidemment, était, comme tous les régulateurs, doué d'inertie. Il ne fonctionnait pas instantanément. La hausse et la baisse des prix n'agissaient sur les quantités produites que par une série de transmissions, assez compliquées et assez pesantes. Si bien qu'avant que la cause n'ait produit son effet, il se passait du temps, car elle ne commençait à agir qu'après avoir atteint déjà une certaine intensité.

D'autre part, comme tout régulateur également, celui-ci ne s'arrêtait pas aussitôt que l'équilibre était atteint ; son action continuait encore quelque temps si bien que la position d'équilibre s'en trouvait dépassée. La hausse des prix n'amenait pas la production à croître seulement jusqu'au point où celle-ci correspondait exactement à la demande ; ce point atteint, en vertu de la force acquise, la production continuait encore à croître, jusqu'à ce qu'elle ait dépassé la demande suffisamment pour que les prix se mettent à baisser, et que le régulateur se mette alors à fonctionner en sens inverse.

D'où une instabilité perpétuelle, une inadaptation continuelle de la production à la consommation, mais une inadaptation qui ne dépassait pas certaines limites. L'économie était en perpétuelle oscillation ; elle était équilibrée en ce sens qu'elle était toujours ramenée vers sa position d'équilibre lorsqu'elle s'en écartait, mais cette position d'équilibre n'était jamais atteinte qu'en passant, non d'une façon permanente.

A cela les défenseurs du vieux capitalisme répondaient que cet état d'oscillation perpétuelle était très supérieur à l'état d'immobilité qui serait résulté d'une adaptation parfaite et continuelle entre la production et la consommation, car elle permettait de produire à chaque instant dans les conditions économiques les plus favorables.

En effet, lorsque par suite d'un excès de production, les prix baissaient, c'étaient ceux qui produisaient avec le prix de revient le plus élevé, donc dans les conditions les moins favorables, qui disparaissaient. Si la réduction de la production amenait le licenciement d'ouvriers, c'étaient pareillement les moins habiles, les moins vigoureux, les « moins bons ouvriers » qui étaient licenciés. Partout le meilleur seul continuait à produire, patron ou ouvrier. La production se trouvait ainsi assurée à tout moment de la manière la plus économique possible, par rapport à l'importance de la consommation à ce moment-là. C'était la survie des « plus forts », la production assurée par les « plus aptes » à produire.

Non-seulement donc la machine était pourvue d'un régulateur, mais ce régulateur était tel qu'il faisait fonctionner la machine dans les conditions les plus économiques, correspondant à la vitesse de régime au moment considéré.

AUJOURD'HUI

Aujourd'hui il n'en est plus de même.

Ainsi que le reconnaissent les bourgeois eux-mêmes, la « liberté économique » se meurt, la « liberté économique » est morte. La liberté économique, c'est à dire la liberté de la production et des prix, le système, selon lequel chacun réglait sa production et fixait ses prix en ne prenant conseil que de lui-même, ce qui revenait à les lui faire fixer sous la pression de la concurence des autres producteurs, concurrence dépendant elle-même du rapport entre l'offre et la demande.

Sous les noms en effet, de « rationalisation » d'«économie dirigée», de «contrôle de la production», etc... tout un nouveau système économique s'est progressivement implanté, qui, au lieu de rechercher comme le précédent, un constant rétablissement de l'équilibre par la fluctuation des prix, entend **stabiliser les prix,** les maintenir aussi stables que possible, au moyen de toute une série de mesures d'ordres très divers, qui vont depuis le simple échange de promesses entre particuliers, jusqu'à la contrainte par la force armée.

Toutes ces mesures ont un même but : maintenir les situations acquises. Quelles que soient les variations de la consommation, quels que soient les changements des conditions de la production du fait de l'introduction de nouvelles techniques, quelles que soient les erreurs ou les fautes des dirigeants, il faut que personne ne pâtisse ; il faut que tous ceux qui auparavant produisaient avec profit, puissent continuer à produire avec profit ! L'économie du siècle dernier était, si l'on veut, une économie féroce, éliminant constamment les moins aptes à produire ; l'économie d'aujourd'hui est, à l'égard tout au moins des bourgeois, une économie « paternelle », qui cherche à maintenir nantis tous ceux qui sont « en possession ». La première était essentiellement dynamique ; la seconde est statique.

Voyons cela d'un peu plus près, à l'aide de quelques exemples.

Le cartel

La forme élémentaire de l'organisation pour le maintien des situations acquises, sa forme la plus simple et la première en date, est le « cartel », au sens le plus général du mot, c'est-à-dire : l'entente entre producteurs, entre « concurrents » pour... ne plus se faire concurrence. Tous les producteurs d'une même marchandise s'entendent, soit pour ne produire chacun qu'une certaine quantité de marchandises, soit pour ne la vendre qu'à un certain prix, soit encore pour ne la vendre chacun qu'en un seul endroit. Les modalités de cette sorte de contrat sont innombrables, mais elles ont toutes pour objet d'aboutir à ce résultat, que le prix n'est plus déterminé par la concurrence, mais par la volonté commune et délibérée de l'ensemble des producteurs. Ce prix doit être fixé à un niveau suffisamment haut pour que chacun des producteurs puisse, à ce prix, continuer à produire avec bénéfice, même s'il produit dans de très mauvaises conditions.

Il fallait, à un moment donné, 1 million de tonnes de telle marchandise ; il n'en faut plus maintenant que cent mille tonnes. La logique, la raison exige-

raient que la production de ces 100.000 tonnes soit concentrée dans les établissements qui peuvent les produire le plus économiquement, c'est-à-dire avec le moins de travail, — et c'est ce qui arrivait assez rapidement avec la concurrence ; eh bien ! la « rationalisation » fait exactement le contraire : le cartel répartit les 100.000 tonnes qui restent seules à produire, entre toutes les usines ; chacune ne doit plus travailler qu'à 10 % de sa capacité, aussi bien celle qui produit le plus économiquement que celle qui produit le plus cher, aussi bien la nouvelle usine outillée avec les derniers perfectionnements que le vieux sabot qui, normalement, ne pourrait produire avec bénéfice que dans les périodes de grande prospérité.

Le cartel, c'est donc essentiellement le maintien des inadaptés, le maintien artificiel de ceux dont les conditions d'existence ne répondent plus aux conditions de production du moment.

Le cartel d'Etat

Mais le simple cartel apparut bientôt insuffisant. Insuffisant à un double titre.

D'une part, le cartel ne peut s'appliquer qu'aux branches de production qui sont assez fortement concentrées. On ne peut songer grouper dans un accord privé de cette sorte, des milliers ou des millions de producteurs, tels qu'il en existe dans certaines professions. Et puis, même lorsqu'il ne s'agit que de grouper quelques dizaines de particuliers ou de sociétés, il suffit d'un ou deux récalcitrants pour que le cartel ne puisse se conclure.

Les cartels ne pouvaient donc prendre une grande extension, qu'à la condition de faire appel à la contrainte, de devenir des cartels obligatoires. Or, seul, l'Etat peut appliquer la contrainte ; on fit donc appel à l'Etat. Et l'on eut le cartel d'Etat.

Alors qu'au siècle dernier on voyait l'Etat se dresser contre les ententes entre producteurs, diriger toutes les foudres de son Code pénal contre les coupables de « coalition », aussi bien dans les vieux pays capitalistes comme la France, avec son article 419 du Code pénal, que chez de jeunes pays comme les Etats-Unis avec leur loi anti-trust, maintenant, ces mêmes Etats décrètent la « coalition » obligatoire.

Cela se fait sous différentes formes.

En Allemagne, où l'on aime les choses carrées, brutales, l'Etat décréta obligatoires directement certains cartels, celui du charbon par exemple. La Pologne fit de même. En outre, certains cartels de ces pays, qui, en apparence, ont été contractés librement, ne l'ont été en réalité que sous la menace faite par l'Etat de les rendre obligatoires si l'entente ne se faisait pas « librement ».

En d'autres pays on prit des détours. L'un des premiers pays qui opéra ainsi indirectement, pour obliger à un cartel de fait entre les producteurs, ne fut autre que l'Angleterre, cette patrie de la vieille économie, ce défenseur attitré de la liberté économique et des « saines lois » de la libre concurrence. Par le plan Stevenson, institué au lendemain de la guerre, un cartel de fait fut établi entre les producteurs de caoutchouc des possessions malaises de l'Angleterre : l'Etat fixa à chaque producteur la quantité maximum de caoutchouc qu'il lui était permis d'exporter, donc de produire... Du même ordre est la suppression de la concurrence entre producteurs du pétrole qu'opèrent certains Etats américains, comme le Texas, en fermant les puits, lorsque la production dépasse une certaine quantité, ou que le prix de vente est inférieur à un certain niveau.

Mais, comme toujours, c'est l'Etat français qui a agi le plus jésuitiquement. En France, l'Etat n'a point jusqu'ici décrété de cartels obligatoires, il n'a point fixé par voie législative des prix ou des quantum de production, mais, par une méthode qu'il a appliquée notamment aux produits chimiques, aux ciments, à la céramique, etc... et qu'il tend à généraliser de plus en plus, il a abouti au même résultat : il n'a accordé aux producteurs les droits de douane que ceux-ci réclamaient, qu'à la condition qu'ils forment entre eux un cartel.

Quant aux productions qui sont réparties entre un trop grand nombre de mains pour que les prix ou les quantités produites puissent être fixés par un accord mutuel des producteurs, même rendu obligatoire, l'Etat intervient pour fixer les prix au-dessus de ceux que déterminerait la libre concurrence en se portant lui-même acheteur — avec l'argent des contribuables — au-dessus du cours, et en immobilisant pour un temps indéterminé, voire même en détruisant définitivement, les produits ainsi acquis.

L'exemple qui avait été donné par le Brésil, pour le café, au début du siècle, et qui, il y a vingt ans encore, semblait l'hérésie des hérésies : l'Etat achetant lui-même du café au prix fort, pendant les périodes de baisse, pour le garder jusqu'au moment où la hausse des prix lui permettrait de le revendre sans pertes, — a été généralisé, et bien dépassé. C'est ainsi que les Etats-Unis, seconde patrie, après l'Angleterre, de la liberté du commerce, font acheter par des institutions d'Etat spécialement créées à cet effet, des millions de tonnes de blé et de coton, à des prix au-dessus du cours, et les revendent sur le marché mondial à perte. L'Egypte a agi de même pour le coton. L'Espagne de Primo de Rivera a procédé d'une manière analogue avec le blé. La France a édicté une loi donnant à l'Etat la possibilité — dont il vient d'user cette année — de créer une raréfaction artificielle du vin, en le faisant stocker obligatoirement une partie, et en brûler une autre dans les moteurs d'auto. Quant au Brésil, il a continué, bien entendu, à « valoriser » son café, mais en perfectionnant le procédé : au lieu de stocker le café qu'il achète, il le brûle.

L'interdiction de la concurrence étrangère

Un autre procédé pour maintenir les situations acquises est le protectionnisme.

Certes, le protectionnisme est une vieille chose qui, même au moment des plus grands triomphes de la vieille économie, n'a jamais complètement disparu, mais il a, ces derniers temps, été renforcé d'une façon si considérable que son caractère en a été transformé : la quantité, comme dit l'autre, s'est changée en qualité.

Autrefois, le protectionnisme était une mesure destinée soit à maintenir, coûte que coûte, sur le sol national, certaines industries très spéciales qui étaient considérées comme indispensables en cas de

guerre, — soit à protéger des industries naissantes ayant besoin, pendant les premières années, d'être protégées contre les industries étrangères plus anciennes, jouissant de l'avantage d'une plus grande expérience. C'est en vertu de ce dernier principe que l'Allemagne et les Etats-Unis, puissances plus récemment venues à la vie industrielle que l'Angleterre et la France, ont instauré le protectionnisme. Mais, même dans ces cas, la protection était autrefois passablement restreinte ; le droit de douane créait, certes, une prime à l'industrie nationale, l'avantageait dans sa lutte contre les concurrents étrangers, mais il était trop faible pour supprimer la concurrence étrangère : il créait une prime, non une prohibition. Tandis que maintenant, avec des droits de douane qui atteignent, facilement, le tiers ou la moitié ou même le 100 % de la valeur du produit importé, l'industrie étrangère ne peut absolument plus concurrencer l'industrie du pays ; celle-ci est pourvue d'un véritable monopole.

Bien plus, lorsque des droits de douane, même très élevés, ne suffisent pas, on établit la prohibition pure et simple, l'interdiction au produit étranger d'entrer, même en payant le droit de douane. Ici encore, c'est l'Etat français qui a inauguré la pratique, sur une large échelle, de ce système, en le baptisant d'un euphémisme charmant : le « contingentement ».

Le contingentement, c'est l'interdiction absolue d'entrer pour toute quantité d'un produit étranger qui est susceptible de concurrencer le produit du pays. Si, par exemple, la France produit 70 millions de quintaux de blé et en consomme 100 millions, on laisse entrer 30 millions de quintaux de blé, mais pas un quintal de plus, même si celui-ci paye le formidable droit de douane fixé et qui est actuellement de plus de 100 % de la valeur du blé ! Par suite, la concurrence ne joue pas, même entre les producteurs français, puisque chacun d'eux est assuré de vendre la totalité de sa production. Il est ainsi formé un véritable cartel de fait, un cartel occulte entre les millions de cultivateurs français de blé ; ceux-ci jouissent d'un prix de monopole qui est fixé par l'Etat, celui-ci le faisant à volonté monter ou baisser, en faisant varier ou en menaçant de faire varier, le montant du « contingentement ».

Le « contingentement » a actuellement un développement colossal. Il ne s'est guère passé de semaine, ces derniers temps, sans qu'on ne « contingente » quelque nouveau produit. C'est que le contingentement a l'avantage, essentiel pour les hommes politiques français, d'être d'un jésuitisme parfait. Tout en protégeant bien mieux que les plus élevés des droits de douane, il permet de ne pas élever ceux-ci à des hauteurs pyramidales, et par conséquent de dire aux Etats étrangers qui se plaignent : mais regardez donc, nos droits de douanes sont moins élevés que les vôtres ! Et puis, il permet, sans en avoir l'air, de violer les traités de commerce que l'on a signés. Ceux-ci en effet ne parlent que des droits de douane, seule mesure de protection autrefois connue. Dès lors, en maintenant tel que le droit de douane, on ne viole pas, dans la lettre, le traité, tout en le violant quant au fond, parce que, bien entendu, il était sous-entendu que toute marchandise qui paierait le droit de douane spécifié pourrait entrer librement.

Un système aussi astucieux a rencontré naturellement un grand nombre d'adeptes : la Hollande, l'Espagne, la Belgique, etc... ont usé à leur tour du contingentement.

***

Telles sont donc les principales mesures par lesquelles la liberté commerciale, la fixation du prix des objets aussi près que possible de leur valeur, par une adaptation continue de ceux-là à celle-ci au moyen de la concurrence entre les différents producteurs, nationaux et étrangers, — a disparu. Le prix est devenu chose arbitraire, du fait que la concurrence a été supprimée, soit par accord direct entre les producteurs, soit par intervention, directe ou indirecte, de l'Etat. Ce sont quelques magnats ou l'Etat qui fixent maintenant les prix de la plupart des grands produits, en particulier ceux des matières premières, et, par voie de conséquence, des produits dans lesquelles entrent ces matières premières.

Nous verrons la quinzaine prochaine quels sont les effets et quelles ont été les causes de ce changement.

R. LOUZON.

Culture à coups de trique

A la suite d'une tournée aux îles Loyalty, M. Guyon, gouverneur général colonial, vient d'adresser aux administrateurs de ces îles une circulaire reproduite par l' « Océanie Française »

Nous en extrayons les ébahissantes lignes suivantes :

A) Cotonneraies :

Les plantations anciennes ont été complètement abandonnées. Il m'a été donné comme excuse qu'en raison des cours pratiqués actuellement, les indigènes auraient préféré perdre le fruit des travaux qu'ils avaient effectués. Cette argumentation n'est pas à retenir, aussi « j'entends voir dans un délai très rapproché les plantations remises en état. »

B) Cocoteraies :

...Pour les raisons indiquées au paragraphe A les cocoteraies ont, elles aussi, été en grande partie abandonnées. Dans un cas comme dans l'autre les effets de la crise ne peuvent servir de prétexte ou d'excuse...

Les fonctionnaires de la république sont vraiment des gens admirables ! Quand la crise économique fait que les cultures ne sont plus « payantes », ils font deux lots parmi les cultivateurs. Ceux du premier lot, ils les couvrent d'indemnités (primes sur le café, le manioc, le sisal, le caoutchouc, primes sur tout). Et ceux du second lot, ils les couvrent de ...menaces. Le premier lot est celui des sociétés coloniales de Paris ; le second celui des malheureux paysans indigènes passibles des peines de l'indigénat.

La défense des conquêtes ouvrières

La renaissance des amendes

FIÈRE RÉPONSE DU SYNDICAT DES TRANSPORTS

« Nous avons l'honneur de vous indiquer que, malgré certains mirages inclus dans ces règlements, comme dans ceux qui vont suivre, nous nous refusons catégoriquement au régime des amendes, qui est d'ailleurs le régime du bon plaisir, que nous considérons comme aussi déshonorant pour celui qui l'applique que pour celui qui le subit.

Comment, nous et nos pères aurions combattu pendant des années pour supprimer ces vexations qui ne sont pas gratuites, et nous ferions machine en arrière pour revenir à l'époque des serfs et des vilains ! Nous voulons croire que, devant le tolle général des ouvriers, les parlementaires mieux avertis, annuleront purement et simplement cet article de guerre sociale; nous les y aiderons et, pour commencer, nous alertons les ouvriers.

Avec la volonté d'être des hommes et non des esclaves.

Veuillez agréer, etc... »

Telle est la fière réponse envoyée par le syndicat unitaire parisien des Transports et Manutentions, à la demande d'avis qui lui avait été adressée par l'Inspecteur du Travail sur l'instauration d'un régime d'amendes dans plusieurs maisons de camionnage.

On sait en effet qu'une loi votée à l'esbrouffe, le matin, à la fin de la dernière législature, à donné aux patrons le droit d'être autorisés à infliger des amendes à leurs ouvriers. Et aussitôt ceux-ci de demander les autorisations nécessaires.

Mais les lois ne sauraient prévaloir contre la volonté ouvrière. Que l'inspecteur du travail autorise ou non les patrons à instituer des amendes, si les ouvriers se refusent à subir ce régime dégradant, l'amende ne renaîtra pas.

LES ASSURANCES SOCIALES

Attaque patronale contre la gestion ouvrière

Les Chambres de Commerce constituent l'armature patronale de la France. Ces organismes officiels sont consultés par les pouvoirs publics sur beaucoup de choses ; en outre, sur les questions où ils n'ont rien à voir, ils émettent des vœux qui veulent être des ordres pour les législateurs. Rien de ce qui peut améliorer le sort des ouvriers ne les laisse indifférents ; tous leurs vœux tendent au même but : retarder le plus possible l'émancipation morale et matérielle des travailleurs.

Depuis 1923, les Chambres de Commerce ont toutes déclaré, à l'exception de la seule Chambre de Marseille, que toute loi d'assurances était inapplicable. Cependant une telle loi fut votée et appliquée, sans qu'aucun des cataclysmes sociaux annoncés se soit produit. De ce fait on n'ose plus demander la suppression pure et simple des assurances, mais on réclame « qu'il soit procédé sans retard à la refonte de la loi ».

Malgré les sabotages opérés de 1928 à 1930, les mutualistes, les médecins et toutes les grosses firmes industrielles, commerciales et agricoles estiment que cette loi est encore « trop ouvrière ». C'est pourquoi l'assemblée générale des présidents des Chambres de Commerce de France a émis à l'unanimité une série de « revendications » dont la principale est la suivante :

4: Et, en tous cas, que les assurances sociales soient établies en dehors de toute organisation étatiste, dans un cadre vaste et souple, permettant toutes les formes d'assurances, de capitalisation et d'épargne, par la seule obligation pour l'intéressé, d'être assuré, *soit à une mutuelle, soit à une société à primes fixes*, contrôlée par l'Etat, et garantissant un minimum de prestations fixé dans la loi.

Il est nécessaire de souligner que parmi ceux qui ont voté ce vœu, figure un des membres les plus influents d'une fédération départementale de sociétés de secours mutuels.

La mutualité — patronale bien entendu — avait depuis longtemps fait entendre ses ordres. Avant le premier mai dernier elle penchait pour des assurances seulement facultatives ; entre le 1er et le 8 mai, sa position s'est légèrement modifiée : elle maintient maintenant l'obligation, mais avec le monopole des assurances pour elle et les sociétés à primes fixes.

En ce qui concerne ces dernières, nous en connaissons de parfaites... pour les actionnaires.

Par exemple, « la Préservatrice » (accidents) dont les actions d'une valeur nominale de 500 francs, ont reçu, entre 1927 et 1929, des dividendes de 650 francs au total, soit donc 43 % en moyenne par an. Ces « résultats » sont d'ailleurs dépassés par d'autres sociétés comme « le Soleil », dont l'action de 100 fr., a rapporté pendant les mêmes années 144 fr. 66 au total, ce qui fait du 46 % par an.

Quand on sait que les sommes qui demeurent dans les caisses d'assurances sociales se chiffrent par milliards, et que, pour les risques « répartition » en particulier, les excédents des caisses atteignent presque 50 % des sommes versées par les assurés, on comprend aisément le vœu des Chambres de Commerce ; il ne faut pas que cet argent puisse accroître la sécurité de l'ouvrier, son seul rôle doit être de servir à grossir les dividendes des actionnaires.

Les ouvriers comprendront-ils le danger ?

Il est du devoir de tous les militants, à quelque tendance syndicale qu'ils appartiennent, de dénoncer ces faits, et de renforcer les Caisses ouvrières.

L. RECHOU.

BOURRAGE

« Pas un ouvrier ne doutera que l'assassinat de Doumer est le signe certain, indiscutable, de l'attaque imminente contre les Soviets. »

André MARTY.

(*Humanité* du 8 mai).

Voilà deux mois de cela. Où est l'attaque « imminente » ?

Parmi nos Lettres

Littérature prolétarienne Un camarade nous écrit :

Oui, large crédit pour la littérature prolétarienne, mais au début de la littérature bourgeoise, il est impossible de retrouver les noms des auteurs, tandis que X, Y, Z et tant d'autres étalent le leur sur leurs informes essais! La littérature prolétarienne est une littérature de combat. Les combats exigent des coups rapides, mais dès que le prolétaire écrit longuement il perd de vue son but et fait souvent fuir le lecteur. Les maisons construites sans ouvriers spécialisés, sans matériaux éprouvés ne durent pas...

Notre camarade met le doigt sur le danger qui menace la littérature prolétarienne : la vanité littéraire. Quand tant de camarades se parent du titre d' «écrivains prolétariens», la méfiance nous envahit. Ces prolétaires n'ont pas à se sacrer écrivains mais ils sont des mineurs, des métallurgistes ou des boulangers qui ont quelque chose à dire, et ils le disent de leur mieux. Seules, avec le temps, leurs œuvres diront si, en eux, l'écrivain se révèle et s'ils peuvent songer à devenir les spécialistes souhaités par notre correspondante.

Quant à assigner à la littérature prolétarienne un rôle uniquement de combat, nous pensons que c'est une erreur. Polémique, journalisme n'est pas littérature.

Que le livre prolétarien ait à servir le prolétariat, il n'en résulte pas nécessairement qu'il sera toujours une bombe. Le destin du prolétariat n'est point uniquement de se battre contre la bourgeoisie, il est de créer une nouvelle civilisation avec toutes ses valeurs intellectuelles et sentimentales et si le combat est une nécessité de cette création, il n'est point son seul aspect... Et, même si notre attente doit faire rire quelqu'un, attendons des romans prolétariens d'amour, qui ne seront ni ceux de Paul Bourget ni ceux de Victor Margueritte !

B. G.

* * *

A propos de Doumer Le camarade Poussel nous envoie, au sujet de la carrière de Doumer, l'intéressante mise au point suivante :

La R. P., dans un article de Daniel Guérin, a indiqué comment la bourgeoisie acheta, à ses débuts, Doumer, promoteur de l'impôt sur le revenu et radical fougueux.

Mais, depuis ce début, sa vie ne fut qu'une longue suite de palinodies, mieux: de trahisons vis-à-vis de tout le monde.

N'a-t-il pas poignardé le ministère Combes-Pelletan, avec cet autre radical qui avait nom Henry Maret?

N'a-t-il pas été le candidat et l'élu des droites à la présidence de la Chambre contre Henri Brisson?

N'a-t-il pas été également le candidat des droites à la présidence de la République contre Armand Fallières?

Membre à nouveau du parti radical — ce qui prouve que dans ce parti on n'est pas difficile sur le choix des hommes — n'a-t-il pas été, si on peut dire, candidat des droites et élu président de la république contre Briand?

Sûrement ces notes rapides, faites de mémoire, sont fort incomplètes et Louzon pourrait nous indiquer du point de vue économique, le rôle que Doumer joua dans les multiples conseils d'administration des grandes firmes capitalistes.

Sorti du peuple, peut-être? N'empêche que sa vie n'est qu'une longue suite de trahisons et c'est cet homme, qu'aujourd'hui, de l'extrême-gauche socialiste à l'extrême-droite réactionnaire, on ose nous présenter comme un symbole — parce qu'il est tombé sous les balles d'un russe blanc — bon père de famille, grand travailleur, grand Français, grande conscience, etc...

Vraiment, il faut que la bourgeoisie soit bien pauvre en hommes pour nous sortir de tels exemples. Quel régime! et combien sont-ils de cette trempe?

Braillard et culotté il est le prédécesseur de tous ces politiciens sans scrupules, Viviani, Gérault-Richard, Millerand, Briand, et — plus près de nous — Paul Boncour, qui se font un tremplin de la misère du peuple.

* * *

Critiques au sujet de l'U.R.S.S. Le camarade Lesimple nous écrit :

Vous vous placez, à l'égard de l'U.R.S.S., au point de vue absolu et vous faites la comparaison, en esprit, entre le régime communiste parfait tel que vous l'imaginez et celui qui cherche à se construire en Russie. Cette comparaison ne peut être que défavorable au régime soviétique et cela pour longtemps encore; je tâcherai d'expliquer pourquoi tout à l'heure.

Au contraire, je suis, de par mon métier, en contact direct avec les ouvriers dans une région très reculée et je vois la façon dont les ouvriers sont exploités sans espoir pour eux que leur travail améliorera leurs conditions de vie. Si exploité que soit l'ouvrier russe d'après ce que vous dites, son travail profite à la communauté et donc à lui-même au lieu de n'enrichir que quelques capitalistes. C'est là, à mon avis, une différence fondamentale.

Au point de vue travail, salaire, etc., je crois qu'il y a aussi un autre point de vue que celui auquel vous vous placez toujours.

Je crois qu'avant d'émettre une critique relative au régime soviétique il faut toujours noter que, contrairement aux prévisions de Marx, le premier régime communiste s'est instauré dans le pays le moins industrialisé d'Europe. Donc situation paradoxale et difficile : Révolution prolétarienne sans prolétaires, ou presque.

Et c'est pourquoi les usines soviétiques ont un double but:

Créer des ouvriers pour défendre le régime;

Améliorer la condition de vie d'un peuple immense ruiné par la guerre mondiale, par la guerre civile, par la guerre d'intervention.

Ceci va me permettre de réfuter en partie l'argument du « travail pharaonesque », car en admettant, ce que je ne crois pas, que la condition de l'ouvrier soviétique soit analogue à celle de l'esclave égyptien, il y a tout de même le fait qu'une pyramide n'a jamais été que le tombeau d'un tyran tandis qu'une centrale électrique permet, une fois construite, d'améliorer l'existence d'un grand nombre d'individus.

Et n'allez pas déduire de cela que je suis partisan d'une mécanisation intensive et intégrale; non, je crois que les Soviets conçoivent de trop grandes usines, mais je cherche à expliquer pourquoi ils construisent ces usines et en quoi ces constructions diffèrent des pyramides auxquelles tant d'écrivains les ont comparées.

Et j'en arrive à la question des salaires; je ne crois pas qu'elle ait l'importance capitale que vous lui attribuez. Il ne faut pas oublier que les cartes de coopérative sont un correctif extrêmement puissant aux augmentations de salaires, comme l'a si clairement indiqué J. Dubois dans un livre sur l'U.R.S.S.

Quant aux travaux à la tâche ou à la prime, je dirais que là encore les dirigeants soviétiques voient surtout le but à atteindre. Et ce but me semble être le suivant: étant donné que c'est la même génération qui a subi la guerre, qui a fait la Révolution, qui a souffert de la famine, il est indispensable que sa condition de vie aille maintenant en s'améliorant, il faut donc que réussissent les divers plans d'équipement. Quand on connaît l'apathie de la plupart des Rus-

ses, on comprend mieux l'intérêt qu'il y a eu à encourager ceux susceptibles de produire vite.

Et si cela étonne, j'ajouterai deux choses:

1° La Russie Soviétique n'est encore qu'en régime pré-communiste;

2° Lorsque le bien-être et l'abondance seront suffisants, un décret abolira les inégalités des salaires et les travaux à la prime avec la même facilité qu'il les a créés.

L'essentiel de ce qui nous sépare du camarade Lesimple et de ceux, nombreux, qui pensent comme lui, réside dans la dernière phrase de sa lettre : lorsque l'U.R.S.S., étant industrialisée, sera devenue riche, un décret... et le socialisme, le véritable socialisme sera établi !

Eh bien, non ! le socialisme ne pourra pas s'établir par décret si on ne le prépare pas, si on emploie des méthodes qui sont le contre-pied exact du socialisme. On ne va pas au socialisme en employant et en exagérant les méthodes capitalistes les plus typiquement anti-socialistes. On ne prépare pas le prolétariat à vivre en liberté en le soumettant à un régime de terreur policière qui n'a pas d'égal, sauf en Italie ; on ne prépare pas l'égale rémunération de tous les producteurs en poussant la « catégorisation » et la différence de salaires entre les catégories à un degré qui n'est même pas atteint dans les pays capitalistes.

Et quant à dire, comme beaucoup, que si l'U.R.S.S. a été obligé de recourir au travail à la tâche et d'exacerber les inégalités et les rivalités individuelles, c'est parce que c'est là une nécessité de la « nature humaine », de son « apathie », — c'est nier purement et simplement la possibilité du socialisme. C'est l'argument qui a toujours été donné par la bourgeoisie contre le socialisme, et que, pour ma part, je me refuse à admettre.

Ce que nous reprochons à Staline ce n'est pas du tout de ne pas avoir intégralement réalisé le socialisme, mais de s'en écarter chaque jour davantage en employant de plus en plus complètement les méthodes d'organisation et de rémunération du travail du capitalisme, lesquelles ne sauraient conduire au socialisme pas plus lorsqu'elles sont employées par Staline que lorsqu'elles le sont par les capitalistes... si ce n'est par la volonté révolutionnaire qu'elles sont susceptibles d'engendrer chez ceux qui en sont les victimes.

R. L.

Nous avons également une lettre du camarade Avid qui nécessite une assez longue réponse, et que l'abondance des matières nous oblige à laisser provisoirement sur le marbre.

ÉDIFICATION SOCIALISTE !

Les succès formidables de l'édification socialiste en U.R.S.S...

On constate aussi des progrès importants dans la suppression de l'égalitarisme...

Le système de salaire progressif et des primes s'est solidement établi...

(Discours de Tsikhone, commissaire du peuple, au IXe Congrès des syndicats russes.).

Pour la renaissance du Syndicalisme

CHEZ LES FONCTIONNAIRES

Le congrès des indirectes

Si l'on convient de considérer les congrès comme l'émanation directe et l'expression virtuelle de la volonté des masses syndicales celui qui se déroula dans la salle de la Bellevilloise, à Paris, et qui réunissait les délégués des sections départementales du Syndicat National des Indirectes, fut édifiant sur le potentiel révolutionnaire de ce groupement.

L'attitude que les militants des Indirectes viennent d'adopter sur les points essentiels du programe syndical, tant à l'égard de l'Administration que des pouvoirs publics, révèle un esprit de résistance et de lutte. Rompant avec les méthodes de tractations amiables, le congrès s'est déterminé en entier pour des moyens plus virils et plus spécifiquement syndicalistes. C'est là un fait majeur qu'il convient de souligner et fort symptomatique de l'état dynamique des esprits.

Petit à petit, aidés en cela par les conjonctures économiques et politiques, le syndicalisme se réalise ; il prend conscience de cette vérité élémentaire mais longtemps oubliée que : « l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». C'est pour avoir transgressé cet axiome capital que le syndicalisme dégénère dans un statisme déficient qui pourrait lui être funeste si quelques individualités conscientes et pénétrées du rôle proéminent du syndicalisme dans la phase révolutionnaire et constructive de l'histoire sociale, ne travaillaient opiniâtrement à son redressement.

LE MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Ce qu'il faut retenir surtout de cette consultation des masses par le truchement de leurs délégués, c'est que le Syndicat National des C.I., faisant le procès des méthodes réformistes et de collaboration pratiquées par la centrale confédérée, s'est montré hostile à la réintégration du groupement dans la Fédération générale des fonctionnaires. Ses trois militants qui avaient créé le courant d'opinion en faveur de l'adhésion à la C.G.T., vaincus dans leur propre section à une majorité écrasante, n'ont eu pour soutenir leur thèse que deux représentants au Congrès.

Il convient là de remarquer quel prestige la petite fédération autonome des fonctionnaires s'est acquise en quelques années parmi ses groupements adhérents. Cette manifestation de fidélité a ses raisons profondes: c'est que les militants de cette fédération, parmi lesquels il faut citer en bonne place Piquemal des Indirectes et Métayer des Douanes actives, ont su conserver au syndicalisme son caractère de lutte de classes et son indépendance à l'égard des partis politiques. Les vertus syndicales semblent s'être réfugiées dans cette petite fédération et il est même à présumer que le redressement syndical y aura ses racines.

Ceux qui de tout cœur désirent mettre un terme à l'appauvrissement graduel du syndicalisme et lui injecter un sang nouveau feront bien d'examiner avec sympathie le processus syndical de la fédération autonome et de rechercher s'il n'y aurait pas là un axe fondamental autour duquel pourraient graviter et se fondre toutes les véritables volontés syndicales.

L'unanimité qui s'est manifestée au congrès des Indirectes sur ce point névralgique de l'orientation syndicale que certains s'étaient complus à présager néfaste pour la fédération autonome, se retrouve sur toutes les questions essentielles sur lesquelles le congrès a été appelé à statuer. Combien cette homogénéité de pensée et d'action est réconfortante et ne doit-on pas y voir l'effet d'une bonne fraternité syndicale que les militants qui ont administré le syndicat national des C.I. se sont efforcés de faire régner parmi eux.

LA DISCIPLINE DES TENDANCES

Ce n'est pas dire d'ailleurs qu'il n'y ait pas de tendances au sein du groupement; en dehors du mouvement infime en faveur de la C.G.T., se manifeste une « opposition révolutionnaire » qui travaille opiniâtrement pour la politique de la C.G.T.U. Mais nous devons convenir que l'une et l'autre de ces deux tendances sont également correctes et disciplinées, qu'elles ont une éducation syndicale très approfondie et qu'elles se soumettent avec une égale obéissance aux directives de la majorité.

Mieux encore, le Conseil syndical et la Commission administrative incorporent dans leur sein ces éléments divers qu'une admirable discipline associe pour l'œuvre commune et effective d'émancipation.

Cette cohésion que nous découvrons dans le syndicat national des Indirectes a fait que le mouvement de dissidence, provoqué il y a quelques années par quelques ambitieux, n'a eu que des effets dérisoires, le syndicat dissident est ridiculement squelettique et ne possède aucun prestige.

Tout cela prouve irréfutablement qu'un organisme syndical qui sait rester fidèle aux principes spécifiquement syndicalistes, qui sait choisir des militants d'une intégrité absolue, d'une personnalité très accusée, d'une loyauté éprouvée; en un mot, celui qui a des principes à faire prévaloir, une ligue d'action bien déterminée, des cerveaux puissants et des énergies indomptables; cet organisme-là fera de belles choses.

Que l'exemple des Indirectes ne s'étend-il à toute la classe ouvrière en général; ce serait déjà le premier pas vraiment révolutionnaire.

PRUJA.

CHEZ LES MINEURS DE LA LOIRE

La victoire du syndicat unitaire aux élections de délégués mineurs

Nous avions donné, dans notre dernier numéro, les résultats du premier tour aux élections de délégués mineurs dans le bassin de la Loire. Le succès du syndicat unitaire (minoritaire), qui était déjà très net au premier tour, s'est encore affirmé au second par l'enlèvement du siège de Montmartre aux réformistes, si bien que, malgré la dissidence stalinienne, et malgré la suppression d'un siège, le syndicat unitaire a, au total, plus de délégués qu'auparavant: 13 au lieu de 12; les confédérés n'en ont plus que 4 (au lieu de 7); les staliniens en ont 2, et les indépendants, 2 également.

Si on compare le nombre de voix obtenues, le succès du syndicat unitaire est non moins considérable: ses candidats ont eu en effet, à eux seuls, plus du double de voix que les confédérés, et plus du quadruple de voix que les staliniens.

Les mineurs de la Loire qui sont l'une des plus vieilles corporations révolutionnaires de France, restent donc, plus que jamais, fidèles au syndicalisme révolutionnaire.

N'oublions pas que les candidats de la dissidence stalinienne étaient soutenus par la Fédération unitaire des mineurs, à laquelle, naturellement, est adhérent le syndicat unitaire !

CHEZ LES EMPLOYÉS

Les Bethmann Hollweg du syndicalisme

Qui écrira un jour l'histoire de tout le mal que la bolchévisation a fait au mouvement ouvrier !

Jusqu'à notre minuscule syndicat des comptables qui n'a pas été épargné !

C'est pitié de voir de jeunes gens, pas plus bêtes que d'autres, sûrement, venir se taper sur la poitrine avec des : « C'est de notre faute, de notre très grande faute si notre organisation est faible, si le contact avec les adhérents est insuffisant, si nous sommes coupés des employés et par conséquent incapables de canaliser leur mécontentement vers des luttes revendicatives. »

Et si vous vous refusez de vous associer au brevet d'incapacité qu'ils s'octroient avec tant de générosité, il en est parmi eux, qui crient à la manœuvre !

Mais quand vous les adjurez de redevenir eux-mêmes, et pour cela de rompre avec le dogme funeste que « Moscou est tabou », quand vous leur indiquez que c'est là la condition essentielle du « redressement sérieux » de leur organisation, ils vous répondent qu'ils ne sont pas des mannequins...

Et pourtant, les faits sont là !

Ils n'ont même pas osé à notre dernière assemblée générale où l'on devait procéder à l'élection du nouveau conseil d'administration du Syndicat, présenter un rapport financier.

N'y aurait-il plus rien dans la caisse faute d'adhérents... cotisants? C'est bien possible.

On continue néanmoins à se boucher les yeux et les oreilles. Nous avons été 3 sur une quarantaine à voter l'ordre du jour protestant contre la violation de l'article 7 des statuts de la C.G.T.U. par ses dirigeants. Les autres, par la bouche de l'ineffable Boullé de la 20e *U.R.* ont déclaré qu'ils n'étaient pas « statufiés ». La charte constitutive de la C.G.T.U.: « chiffon de papier », pour les Bethmann Hollweg du syndicalismeè

BUSSEUIL.

Rappelons, pour ceux qui l'ignorent, le texte de cet article 7:

Nul ne peut se servir de son titre de confédéré ou d'une fonction de la confédération dans un acte électoral quelconque;

Les fonctionnaires confédéraux et les membres de la Commission Exécutive ne pourront faire acte de candidature à une fonction politique.

DANS L'ENSEIGNEMENT

Une forme particulière d'unité

Sous réserve de l'approbation de leurs assemblées générales respectives, les conseils syndicaux des syndicats unitaire et confédéré de l'enseignement du Doubs ont voté la résolution suivante:

Les deux syndicats constituent par leur fusion le Syndicat unifié des instituteurs et institutrices du Doubs.

Les deux syndicats subsistent, conservent leur titre, leur Bulletin, leurs affiliations, leurs conseils syndicaux, leurs assemblées générales particulières, leur trésorerie et leur liberté de propagande. Chacun pourra présenter sa liste aux organes électifs, l'entente entre les deux syndicats excluant expressément l'emploi des injures.

Chaque organisation aura pleine liberté quant au choix de ses délégués au conseil syndical du syndicat.

Une commission paritaire de six membres est chargée de rédiger les statuts et de préparer le programme.

Chaque organisation aura au conseil syndical du syndicat unifié une représentation proportionnelle.

Les dépenses du syndicat unifié seront couvertes par les caisses des deux syndicats, au prorata du nombre des adhérents.

Le syndicat unifié passera des communiqués dans le bulletin des deux organisations. Celles-ci, en tant que telles ne feront aucun commentaire à ce communiqué.

Le syndicat unifié s'occupera uniquement de questions départementales ou de la transposition sur le terrain départemental des questions nationales (ex.: action pour les traitements).

Chaque délégation auprès de l'Inspection académique comprendra des représentants des deux organisations.

A travers les Livres

K. Marx : TRAVAIL SALARIÉ ET CAPITAL (Edit. Soc. Int.).

Les Editions Sociales Internationales viennent de publier en un volume de forme élégante deux brefs textes de K. Marx relatifs aux salaires. Le premier, « *Travail salarié et capital* » est le texte, revu par Engels, d'une conférence aux ouvriers allemands de Bruxelles en 1847. Le deuxième texte, « *Salaires, prix et profits* » est un discours prononcé par Marx au conseil général de l'Internationale en 1865. Quoique conçus à 18 ans d'intervalle, ces deux petits travaux vont fort bien ensemble. Leur réunion en un court volume renferme, on peut le dire, l'*essentiel* de la théorie marxiste. Chose précieuse pour les camarades qu'effraient la masse, le prix et la difficulté des 14 volumes du *Capital*.

Le point central est ceci : ce que le prolétaire vend à son exploiteur, ce n'est pas, comme il semble à première vue, son *travail*, c'est-à-dire quelque chose qui serait relativement indépendant de sa *personne*. Ce qu'il vend c'est sa *force de travail*, c'est-à-dire en définitive *sa personne*, elle-même. Le prolétaire *se* vend ou si vous voulez *se* loue au capitaliste. Le capitaliste achète des prolétaires par contrats à court terme, comme il achetait autrefois des esclaves par contrats à vie, comme il achète aujourd'hui dans les colonies des annamites et des malgaches par contrats de cinq ans. Ne dites pas que le prolétaire ne se vend pas, pour la raison qu'il est « libre » une fois sa journée finie. Oui, il est « libre », mais *épuisé*, et d'ailleurs obligé de recommencer à s'épuiser demain. Si bien qu'il ne rentre pas en possession de *lui-même* après le travail. Il rentre en possession d'une personne *amputée de sa capacité d'agir*. C'est de cette personne là, de cette personne *inutilisable* qu'on lui donne la « libre » disposition ! Si bien qu'arrivé au bord de la tombe le vieux prolétaire a l'impression de n'avoir pas vécu. Et en vérité il n'a pas vécu puisqu'il a vendu sa vie.

Je suis étonné qu'on n'ait pas pensé à tirer de cette remarque fondamentale de Marx la conséquence qu'elle implique directement : la nécessité de l'égalité des salaires en régime socialiste.

Bien des socialistes ont pressenti la nécessité de cette égalité, mais les raisons sur lesquelles ils la basent sont assez faibles. « Une heure de travail, disent-ils, vaut une heure de travail ». Et ceci ouvre la porte à toutes sortes de discussions : tel travail est plus dur, tel autre moins dur, celui-ci est simple, celui-là compliqué, celui-ci grossier, celui-là noble. Mais les prolétaires, encore une fois, ne vendent pas « une heure de travail ». Ce serait trop beau ! Ils ne vendent pas plus ou moins de travail. Ils ne vendent pas du travail. Ils se vendent *eux-mêmes*. Ils vendent le tout de leur activité. C'est affaire au capitaliste qui l'a acheté de l'utiliser, d'en tirer du travail. Ce qu'il sait bien faire puisque les travailleurs « se crèvent » et sortent « vidés », comme ils disent si justement. Et s'ils ont droit après cela à des rétributions égales, ce n'est pas parce qu'un travail en vaut un autre, c'est parce qu'*un homme en vaut un autre*.

J. P.

*
* *

Marcel Berger et Paul Allard : LES SECRETS DE LA CENSURE PENDANT LA GUERRE (Portiques).

Quinze ans avant de feindre quelque scrupule, les auteurs employés au service de la censure, ont consciencieusement empoisonné l'opinion publique. Ils nous racontent comment, tolérant les plus bêtes excitations au carnage, ils sabraient toute nouvelle ou idée qui, même de fort loin, pouvait avoir rapport à la fin de la tuerie. Malgré la nausée dont on ne peut se défendre, l'ouvrage est intéressant. Il est une contribution à l'histoire de l'opinion française pendant la guerre, ouvrage qui reste à écrire, le livre de Fraval ne pouvant prétendre épuiser la question. A lire ces pages on se prend à être effaré de l'extraordinaire volonté de guerre à tout prix dont les gouvernements français firent preuve d'un bout à l'autre du carnage. En maintes circonstances il y eut des possibilités de paix ou de discussion de paix. Mais immédiatement les censeurs recevaient l'ordre d'échopper partout le mot de « paix ». Si bien que le gouvernement se trouva tout à fait surpris et décontenancé le jour où il arriva tout de même que la guerre prit fin. Oui, d'après nos auteurs, Clémenceau n'a absolument pas prévu la fin de la guerre. Il « faisait la guerre », comme il disait. Et refusait absolument de voir plus loin. Mais Wilson, entré dans la guerre avec l'idée de ne pas s'y embourber, démolit la guerre par dessus la tête du vieillard qui l'incarnait. Il la démolit de concert avec la révolution allemande, c'est entendu, mais très nettement de propos délibéré et à la stupéfaction de Clémenceau. D'où le ressentiment du vieux tigre contre le pacifiste « à la noble candeur ».

Une seule phrase pour montrer combien les cercles clémencistes étaient loin de s'attendre à la fin du carnage en 18. Elle a été prononcée par Tardieu, poulain de Clémenceau, en un discours de mars 18 destiné, naturellement, à « remonter le moral » de la nation. « Au printemps prochain, disait-il, les Etats-Unis auront en France une armée. A l'automne ils y auront une grosse armée. Et *au commencement de* 1919, une très grosse armée. »... Comme c'était encourageant ! Et comme le futur grand homme de la bourgeoisie, congénitalement incapable de rien prévoir, incapable de seulement prévoir que la guerre finirait, préludait bien à sa fameuse prophétie de 1929 sur la *prospérité* éternelle !... Et la paix venue par dessus la tête de nos grands hommes, leur stupeur fut telle qu'ils ne permirent pas d'en parler. Pendant des jours et des jours les censeurs eurent interdiction de parler de l'armistice bulgare qui venait d'être signé !

Et, naturellement, les censeurs sabrèrent, dociles jusqu'au bout.

Pour eux, jusqu'au bout les « mauvais » journaux furent ceux qui osaient parler du « bout », ceux chez qui l'idée de paix renaissait malgré tous les coups de ciseaux. Ce sont, disent nos auteurs, le *Journal du Peuple*, les *Hommes du Jour*, le *Bonnet Rouge* en la chronique de « Monsieur Badin » (le fusillé Duval) et plus timidement l'*Œuvre* et le *Pays*.

Par contre, au premier rang des « bons » journaux, nos auteurs citent l'*Humanité*.

J. P.

*
* *

Eugène Samy : LES VAINCUS. SOUVENIRS D'UN TUBERCULEUX. (Editions sociales internationales).

E. Samy dévoile dans son livre la vie intérieure d'un hôpital de Paris, sans indulgence pour l'administration et sans flatterie pour les malades. Le pavillon des tuberculeux où le narrateur est soigné et la vie de ces désespérés qui se savent condamnés à se contaminer l'un l'autre et à mourir dans les « *baraques* » de Cochin y font l'objet d'une particulière étude.

A ceux qui mettent leur conscience au repos en achetant, une fois l'an, pour deux sous les vignettes vendues par le gouvernement, cette lecture serait profitable. Certains seraient tentés d'y voir des hallucinations d'un malade aux nerfs ébranlés, des exagérations intentionnelles en vue du livre à scandale. Ceux-là ne savent pas quelle est l'existence de ces parias. Ainsi que l'écrit Marcel Martinet dans sa préface : « l'homme qui a écrit ces pages s'est dressé au dessus de sa souffrance et son réquisitoire est un réquisitoire social. ... L'auteur tient son serment d'employer sa misère à la libération de ses frères de misère et son livre est un livre utile. »

Ch. CHIANÉA.

FAITS & DOCUMENTS

La révolution agraire en Chine

On sait qu'entre Nankin et Canton, dans le bassin du Yang Tsé, un grand nombre de provinces chinoises sont entre les mains de ceux qu'on appelle tantôt les « rouges », tantôt les « communistes ». **New Masses,** organe révolutionnaire américain, donne une série d'interviews de soldats blessés de la 19e armée de marche, celle qui défendit Shanghaï contre les Japonais. Ces interviews portent surtout sur les « rouges » que la 19e armée avait eu auparavant à combattre, et confirment bien le caractère essentiellement agraire, essentiellement « partageux », et, en même temps, vraiment populaire de ce mouvement. Voici les principaux de ces interviews :

Les soldats sont couchés dans une ancienne école transformée en hôpital...

Ici est étendu Li shen Tsung. Son étroit visage est entièrement tanné. Ses cheveux noirs, mal peignés, tombent sur son front, et, dans son animation, il oublie sa blessure jusqu'à ce qu'un mouvement trop brusque la lui rappelle ; alors il se remet sur le dos en grinçant des dents.

Il avait un certain grade dans l'armée et recevait 4 dollars par mois. Il appartenait à la 16e division du Hounan et n'était arrivé à Shanghaï que depuis quelques jours. Il avait envoyé au colonel de la 16e division un télégramme lui demandant d'être envoyé en renfort à la 19e armée de route à Shangaï. Le colonel ayant refusé, Li déserta avec 10 hommes et les emmena à Shanghaï où il servit comme simple soldat dans la 19e armée. Il avait été grièvement blessé au bras.

Le gouvernement ne soutient pas suffisamment le mouvement anti-japonais, continue-t-il: Les Japonais ont de meilleures munitions que les Chinois, mais les Chinois sont plus braves. La Chine a un besoin urgent de l'aide de toutes les puissances, car l'attaque « impérialiste » du Japon (il employa ce mot) n'est que le premier pas vers le partage total de la Chine et sa transformation en colonie. Les paysans et les soldats chinois sont très pauvres. Plus importante que la lutte contre les Japonais est la lutte entre les paysans et les riches. J'ai un ami ; c'est un soldat rouge, il est dans l'armée de Peng Te We et de Houang Koun Liou. En 1928, les armées de ces deux chefs rouges se montaient, au total à 1.300 hommes. En 1932, ils sont 400.000. Je me suis demandé à moi-même : « Pourquoi la 19e armée de marche n'était-elle pas populaire quand elle combattait les rouges, et qu'elle l'est maintenant qu'elle lutte contre les Japonais. » C'est évidemment parce que la lutte contre les Japonais est une lutte pour le peuple, tandis que le combat contre les rouges ne l'était pas.

Pourquoi est-ce que je ne combats pas dans les rangs des rouges ? C'est que j'attends d'avoir quelqu'autorité dans la 19e armée, et alors je mettrai en pratique mes opinions, mais pas seul, avec beaucoup d'autres.

*
* *

Dans la chambre voisine, il y a plusieurs blessés graves. J'avise un jeune soldat qui chante à mi-voix.

Long Fe (ce qui signifie « le vol du dragon »)est âgé de 19 ans. Ses parents sont des paysans possesseurs de près d'un hectare et qui en louent un autre à mi-fruit. Il alla à l'école pendant deux ans, après quoi il fit son apprentissage chez un cordonnier. « *Il me battait et ne me donnais rien à manger, si bien qu'à l'âge de 12 ans, je rejoignis l'armée et fus toujours soldat depuis lors* ».

Il a combattu contre les rouges pendant un an et voici ce qu'il dit:

Les rouges connaissent mieux les chemins que les troupes gouvernementales, Ils sont très habiles et sont soutenus par la population. Quand les troupes gouvernementales arrivent dans un village, elles le trouvent complètement vide. Les riches se sont enfuis à la ville et les pauvres sont partis avec l'armée rouge. Nous restâmes plusieurs mois dans cette région et nous dûmes raccomoder nos chemises et moissonner nous-mêmes notre riz, sans quoi nous serions morts de faim. Ce fut particulièrement le sel qui nous manqua. Les Japonais sont des adversaires beaucoup moins redoutables que les rouges. Quand les rouges font des prisonniers, ils leur demandent s'ils désirent combattre avec eux, ou retourner aux armées gouvernementales. S'ils préfèrent la seconde solution, les rouges leur donnent un laissez-passer et trois dollars. Mais beaucoup préfèrent rester avec les rouges. Quand des troupes entières sont prises avec leurs chefs, les rouges demandent aux soldats : « Est-ce que votre officier était bon ou mauvais ? S'il était bon, nous ne le tuerons pas, parce que nous ne désirons pas tuer plus qu'il n'est nécessaire. »

Le chef n'est donc tué que si ses propres soldats sont d'accord pour qu'il en soit ainsi.

L'armée rouge du Fou-Kien (1) est forte de 100.000 hommes. L'armée rouge n'est pas une armée personnelle, mais une armée populaire. Son mot d'ordre est : « A bas l'impérialisme ! » Mais le gouvernement de Nankin ne désire pas abattre l'impérialisme, et c'est pourquoi il combat les rouges.

*
* *

Ou Tin She est un simple soldat. Quand je m'assieds auprès de son lit, il prend la bouteille thermos et me verse un peu de son thé dans la timbale.

Il a vingt-huit ans et est originaire d'un village des environs de Canton. Il alla à l'école pendant un an et sait un peu lire. Son père possède près d'un hectare dont un quart lui appartient. Son père est un méchant homme qui fume l'opium et joue tout son argent. C'est pourquoi son fils rejoignit l'armée.

En 1931, il combattit contre les rouges dans le Kiang-Si (2).

La guerre contre les rouges, dit-il, est très difficile. Le pays est montagneux, et les rouges connaissent les chemins bien mieux que nous. La 19e armée de marche est très crainte des rouges. Quand nous arrivions les rouges s'enfuyaient. Mais les autres armées gouvernementales, ils les encerclaient et les faisaient prisonnières. Celui qui le veut peut rester avec les rouges. Quant aux autres on leur donne de l'argent et on les renvoie. Une fois, nous étions sur une montagne et l'armée rouge était sur une autre, en face de nous. Les rouges avaient beaucoup de femmes avec eux et celles-ci criaient dans notre direction : « Venez à nous, nous avons des vivres et c'est dans votre intérêt que nous combattons ! » Dans les villages rouges il y a beaucoup d'écoles avec un grand nombre de livres sur le communisme. Quand nous arrivions dans les villages, nous avions l'habitude de prendre les livres et de les lire, nos officiers aussi. Mais maintenant il ne nous est pas permis de garder les livres; nous devons les brûler.

Les paysans pauvres vont vers les autres paysans pauvres et leur disent : « Le riche doit s'enrôler dans l'armée rouge et nous laisser son argent, ou bien nous le tuerons ». La terre est divisée entre les paysans pauvres selon l'importance de leur famille. Un écriteau est alors placé dans le champ, mentionnant le nom et le nombre d'ares du nouveau propriétaire. Dans le combat, dix de nous tiennent contre cent japonais, mais cent de nous ne tiennent pas contre cent rouges.

*
* *

Un autre, qui a combattu les rouges dans le Kiang Si, de janvier à juillet 31, nous dit:

Les rouges sont très forts; ils sont soutenus par le peuple. Quand les rouges font prisonniers nos soldats, ils ne les tuent pas, mais quand nous les prenons, nous les tuons. Ce n'est pas que nous le désirons, mais nos officiers nous l'ordonnent. Lorsque nous arrivons dans les villages rouges, tous

(1) Province littorale, juste au nord de celle de Canton.
(2) Province située à l'ouest de celle de Fou-Kien.

les habitants sont partis à l'armée rouge. Alors nos chefs nous font mettre le feu au village et sur un kilomètre à la ronde. Les villages rouges ont beaucoup d'écoles sur lesquelles flotte le drapeau rouge. Dans le Kiang-Si il y a ce qu'on appelle une révolution agraire. Cela signifie que la terre est enlevée aux riches et partagée entre les pauvres. Le soviet a un grand livre sur lequel sont inscrits les noms de tous les paysans avec ce que chacun possède d'après la nouvelle distribution. La même chose est écrite sur une pièce de bois et placée dans chaque pièce de terre. Je ne pense pas que cette méthode soit bonne. Il est vrai que tous deviennent ainsi libres et égaux, mais il n'est point juste de supprimer la propriété privée. Si on prend tout aux riches, où trouverons-nous à emprunter? Si nous sommes pauvres c'est que c'est notre destin, et nous ne pouvons rien contre cela.

Mais son voisin s'assied alors sur son lit et commence à discuter avec lui : « *Le système communiste est mieux. Tous égaux. Prendre la terre aux riches, c'est très bien.* »

L'hitlérisme et les femmes Dans **The Advance,** organe du Syndicat de l'Habillement américain, Ludwig Lore donne d'intéressantes précisions sur l'attitude des hitlériens à l'égard des femmes et du féminisme :

Comme leurs frères italiens, les nationaux-socialistes allemands sont franchement hostiles aux aspirations de la femme moderne. Les anciens partis allemands, Conservateurs, Centre et les divers partis modérés, avaient toujours refusé aux femmes, avant guerre, toute participation aux affaires publiques. Le fameux mot de Guillaume II : « Trois K » (Kinder, Küche, und Kirche), c'est à dire : Enfants, Cuisine, Eglise, exprimait très exactement leur attitude à l'égard de la femme. Il y eut une époque où la loi interdisait même aux femmes d'appartenir à une organisation syndicale ou politique, interdiction dont le parti social-démocrate finit par obtenir la suppression. Ces dernières années, après que la Constitution de Weimar eut établi en 1920 le suffrage des femmes, leur intérêt politique obligea les partis conservateurs à présenter des candidats femmes, et à encourager l'activité politique des femmes sur le terrain municipal, provincial et national. Aujourd'hui, il n'y a au Reichstag que le groupe fasciste qui, malgré ses 107 députés, ne comprend aucune femme. A aucun moment les nationaux-socialistes n'ont présenté de femmes pour aucunes fonctions municipales ou d'Etat.

Dans l'ensemble, cette attitude des nationaux-socialistes est conforme à celle des générations mâles passées, qui, en Allemagne, ont toujours considéré la femme comme uniquement une ménagère obéissante. Mais des dizaines d'années d'utilisation de la femme dans le commerce et l'industrie l'ont introduite d'une façon définitive dans la vie économique. Lorsque la révolution de 1918 mit la femme politiquement sur le même pied que l'homme, elle ne fit que reconnaître une situation de fait. Les nationaux-socialistes essaient de changer cela et de ramener la vie de la femme à ce qu'elle était il y a un demi-siècle.

Nous, socialistes-nationaux, déclare le Dr. Buttmann, député au Reichstag, dans un discours prononcé à Lahr le 10 octobre, *nous n'enverrons jamais de femmes dans les Conseils municipaux ou les Parlements, car le domaine de la femme est ailleurs. Dieu l'a créée pour l'amour et le foyer. C'est l'affaire de l'homme de prendre soin de la famille et de travailler pour son bien-être, toute sa vie. Les femmes doivent aider les hommes dans cette besogne, mais elles doivent le faire seulement entre les murs de leur maison. Notre pays ne pourra jamais avoir une vie politique saine tant que de vieilles filles, ou des jeunes, avec des lunettes sur le nez, habitués des clubs de femmes et des réunions de couture, seront représentées dans les assemblées politiques.*

Les Nazis ne refusent pas seulement à la femme la liberté politique et économique. Ils combattent aussi vigoureusement sa libération de la servitude sexuelle. Le Dr. Alfred Rosenberg écrit dans son livre, *Le mythe du 20e siècle* :

Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'un énorme excédent de femmes. Allons-nous sourire dédaigneusement de ces vieilles filles que la vie a dépouillées du droit de vivre? Est-ce que notre hypocrite société, sexuellement rassasiée, a le droit de regarder ces femmes avec dédain ? Le futur Reich répondra à ces questions par un « non » catégorique. Le Reich de l'avenir considérera la femme sans enfants, qu'elle soit mariée ou célibataire, comme indigne de la communauté raciale, et, partant de ce point capital, il révisera le concept de l'« infidélité » de l'homme marié, de manière à ce que l'infidélité, si elle produit des enfants, ne puisse être considérée comme une infidélité au sens légal du mot.

Que ce point de vue aboutisse à la maternité obligatoire, cela va sans dire. Les nationaux-socialistes sont rigoureusement opposés, afin d'avoir une nation plus grande et plus forte, à l'usage et à la distribution de matériel anti-conceptionnel. Ils sont les plus vigoureux soutiens de la brutale persécution à laquelle la loi allemande soumet les femmes qui, pour des raisons économiques ou sociales, essaient de se débarrasser d'une grossesse indésirable.

Il est impossible de déterminer quelles sont les proportions respectives des hommes et des femmes qui votent pour les nationaux-socialistes, les votes n'ayant pas été recueillis séparément par sexes, dans les dernières élections. Mais si on peut étendre à tout le pays les résultats de l'expérience, faite à Berlin en 1930 où les nationaux-socialistes eurent 191.866 voix d'hommes et 204.122 voix de femmes, il est probable qu'Hitler est soutenu par au moins autant de femmes que d'hommes.

Comment se fait-il que des femmes en si grand nombre vont à un parti qui est si franchement hostile aux aspirations des femmes modernes ? Les femmes allemandes seraient-elles moins affranchies que leurs sœurs des autres pays ? Quand nous considérons ce que les femmes allemandes ont réalisé dans tous les domaines de l'activité humaine nous ne pouvons croire que cela soit.

Mais les femmes de tous pays ont ceci de commun, qu'elles sont peu accoutumées à cette sagesse politique qui consiste à récompenser ses amis et punir ses ennemis. Comme leurs frères, elles ont encore à apprendre qu'il y a des rapports étroits entre les problèmes politiques et les conditions de leur existence personnelle. Dans le cas de la femme allemande, celle-ci est sensible à l'appel sentimental d'un mouvement qui porte au pinacle la maternité et le mariage, et qui apporte dans la vie le charme de la chevalerie, le culte des héros et l'intoxication patriotique, les armes brillantes et les uniformes éclatants, la musique militaire et les revues à grand spectacle. Ceux d'entre nous qui se souviennent de la vague de folie patriotique qui s'empara de nos femmes anglo-saxonnes si indépendantes, pendant la guerre mondiale, peuvent facilement comprendre les motifs qui amènent tellement de femmes allemandes au parti qui est précisément celui qui s'oppose le plus ouvertement à leurs véritables intérêts.

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Hélène Brion (Seine), 100; Loriot (Paris), 50; Barat (Seine), 100; Delhermet (Hte-Loire), 100; Daudin (Gironde), 40; M. G. (Loire), 100; Simone Weil (Hte-Loire), 100; Berthélémy (I.-et-L.), 100; Bourillon (Loire), 50; Vidal (Hte-Loire), 50; Bureau (Alger), 50; D. (Isère), 100; Delagarde (Paris), 100; Godonnèche (S.-et-O.), 50; R. Croze (Paris), 10; Henriette Roland Holst (Hollande), 50; Monatte (Seine), 50; L. (Paris), 500; Girard (Loire), 50 fr.

Total : 1.750 francs.

SOUSCRIPTIONS

Moiny (Paris), 10; Van Zurk (A.-M.), 10; Farsy Henri (P.-de-C.), 10; Charbonnier (Hte-Loire), 10; Genoud (Tunisie), 5; Gruat (Hérault), 10; A. Pelletier (Paris), 5 fr.

Total : 60 francs.



LE GÉRANT : M. CHAMBELLAND.
IMPRIMERIE CRUVÈS ET Cie
83, RUE D'ANTIBES - CANNES.